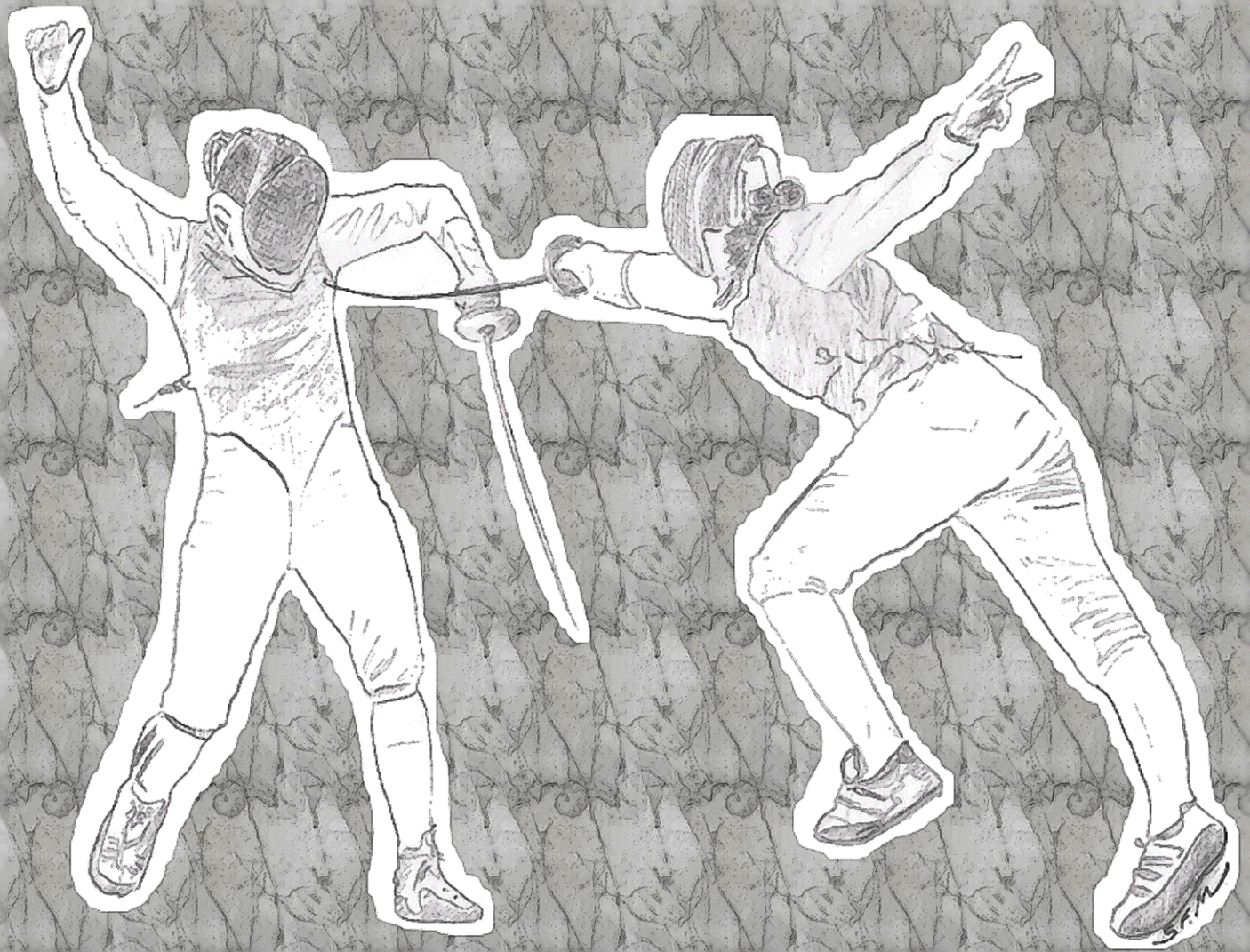


Circuit National Vétéran

Fleuret Dame et Homme



dimanche 14 décembre 2008

MELUN

Salle d'armes Ernest Revenu





Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer au :

**CIRCUIT NATIONAL VETERANS
V1, V2, V3 Hommes et Dames**

Dimanche 14 décembre 2008

Salle d'armes E. Revenu - Place la Motte aux Cailles - 77000 MELUN

HORAIRES : **Appel 9h00** **Scratch 9h15**

FORMULE DE L'EPREUVE :

Le matin : 2 tours de poule sans éliminés, V1, V2, V3, hommes et dames réunis (handicap : 1 touche négative par catégorie). Les poules seront établies en tenant compte des classements FFE.

L'après-midi : Tableau d'élimination directe, sexes et catégories séparés, établi en tenant compte des résultats des deux tours de poule du matin.
Possibilité d'aménager la formule selon le nombre de tireurs, notamment en catégorie dames si leur nombre est faible.

Récompenses aux 4 finalistes de chaque catégorie.

Les équipements devront être conformes aux normes FFE (armes et tenues).
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du circuit. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Courtoisie : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

ARBITRAGE

Nous insistons sur ce point : pour le bon déroulement de la compétition, venez avec des arbitres, un arbitre pour 4 tireurs. Les arbitres seront indemnisés selon le barème FFE.

INSCRIPTIONS

La licence / Carte à puce validée FFE de la saison en cours est exigée.

Les engagements se feront en ligne **avant le mardi 9 décembre 2008 à 23h59 au plus tard, tireurs étrangers** engagements à envoyer à cemvs@orange.fr même délai.

Le droit d'engagement est fixé à **10€** à régler sur place pour tous les tireurs engagés même **absents**.

Pour toutes informations, contactez Lynda COOK au 06 11 48 22 80.

► Quelques hôtels de l'agglomération Melunaise :

- Hôtel restaurant AU GERMENOY : ☎ : 01.64.09.19.19
- IBIS : ☎ : 01.60.68.42.45
- KYRIAD : ☎ : 01.64.52.41.41
- CAMPANILE : ☎ : 01.64.09.19.19
- FORMULE 1 : ☎ : 01.64.38.92.10

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles de notre club assureront un service de restauration.

► Souhaitant que vos tireurs répondent nombreux à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

C.E.M.V.S

Complexe Sportif

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

☎ : 01.64.39.13.04

☎ : 01.64.39.09.74

cemvs@orange.fr